



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'administration et  
de la fonction publique**

**ÉDITION  
2020**

# **Chiffres clés du dispositif des nominations équilibrées pour la fonction publique de l'État**

“ *L’objectif légal de 40 % de primo-nominations est atteint pour la première fois pour l’ensemble de la fonction publique de l’État en 2020.* ”

**42 %**

Le taux de primo-nominations féminines a augmenté de **5 points** entre 2019 et 2020, pour atteindre **42 %**.

Dans tous les départements ministériels à l’exception de 3 (Justice, Culture, Services du Premier ministre),

**la part des femmes qui occupent un emploi supérieur augmente.**

“ *L’appropriation du dispositif par les ministères se poursuit.* ”

**4 ministères contre 6**

4 ministères sont soumis au versement d’une contribution financière, contre 6 en 2019.

**+2 points**

La part des femmes occupant un emploi supérieur a augmenté de **2 points** entre 2019 et 2020, pour atteindre **33 %**.

# +13 points

Le taux de primo-nominations féminines au sein du **ministère chargé des Affaires sociales** a augmenté de **13 points** entre 2019 et 2020 et s'établit à **61 %**. La part des femmes occupant un emploi supérieur au sein de ce ministère est en **progression depuis 2016**. De **37 %** en 2016, elle est passée à **46 %** en 2020 (+ 9 points).



# 32 % à 44 %

en 2016

en 2020

Le taux de primo-nominations féminines au sein du **ministère de l'Intérieur** a augmenté de **12 points** depuis 2016.

# 32 %

La part des femmes occupant un emploi supérieur au sein du **ministère de l'Écologie** ne cesse d'augmenter. Cette part atteint **32 %** en 2020, contre **22 %** en 2016 (+ 10 points).

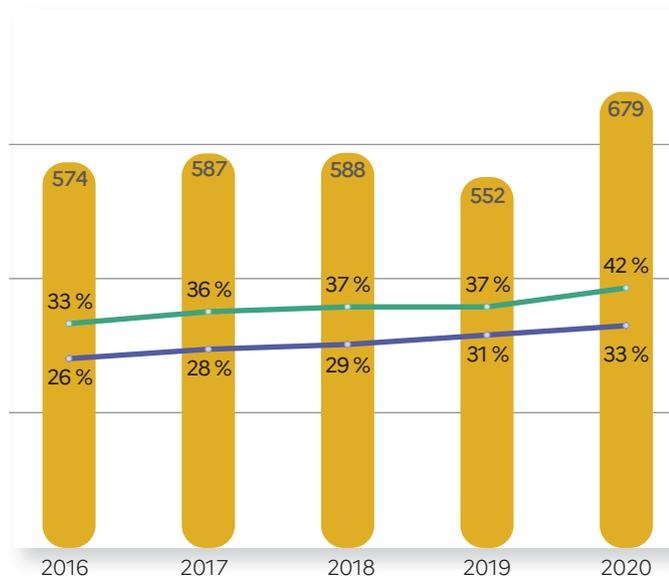


# 40 %

La part des femmes occupant un emploi supérieur au sein du **ministère de l'Éducation nationale** a encore augmenté et se porte à **40 %** en 2020, contre **30 %** en 2016 (+ 10 points).



# Les emplois supérieurs de la fonction publique de l'État continuent leur féminisation



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant dans l'ensemble de la fonction publique de l'État entre 2016 et 2020 .....

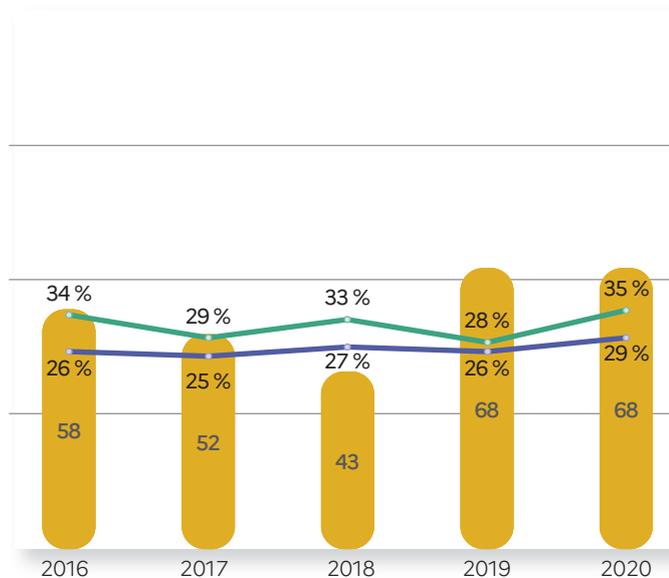
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a augmenté de 5 points entre 2019 et 2020, pour atteindre 42 %.
- Depuis 2016, ce taux a augmenté de 9 points.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur a augmenté de deux points entre 2019 et 2020, pour atteindre 33 %. Depuis 2016, l'augmentation est de 7 points.
- Dans tous les départements ministériels à l'exception de 3 (Justice, Culture, Services du Premier ministre), la part des femmes qui occupent un emploi supérieur augmente.

- 6 départements ministériels n'ont pas atteint l'objectif légal de 40 % mais seuls quatre d'entre eux sont soumis au versement d'une contribution financière compte tenu des règles d'arrondi (contre 6 en 2019).
- Le montant global des pénalités financières pour la fonction publique de l'État s'élève à 1 170 k€, soit 46 % de moins qu'en 2019 (2 160 k€).

# Affaires étrangères



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé de l'Europe et des Affaires étrangères entre 2016 et 2020 .....

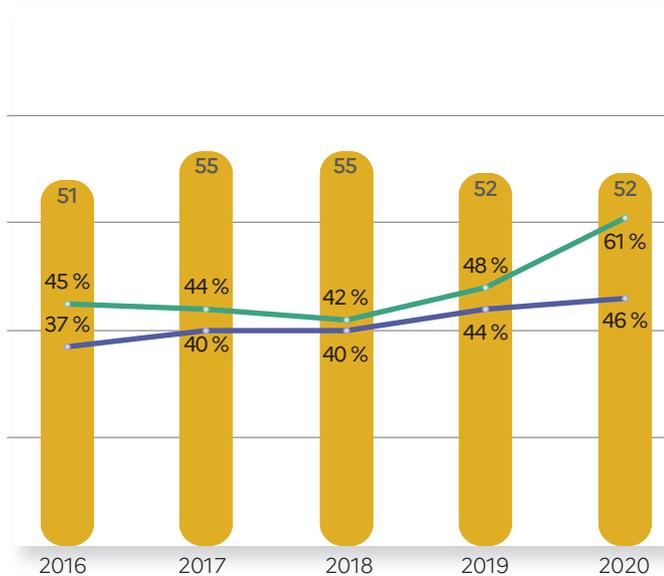
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a augmenté de 7 points entre 2019 et 2020.
- Il atteint 35 % pour l'année 2020.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur a augmenté de 3 points entre 2019 et 2020, passant de 26 % à 29 %.

- Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères n'a pas atteint l'objectif légal de 40 % et est soumis au versement d'une contribution financière de 270000 euros pour 3 unités manquantes.
- Cela dit, ce montant était de 720 000 euros pour 8 unités manquantes en 2019.

# Affaires sociales



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé des Affaires sociales entre 2016 et 2020 .....

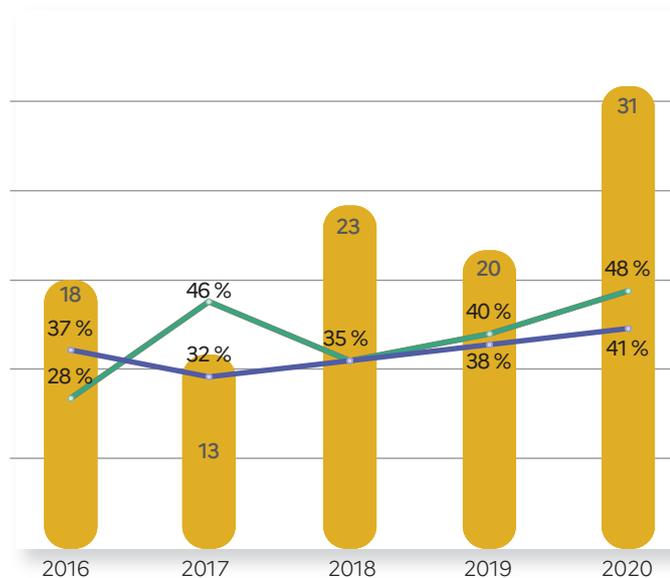
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a **augmenté de 13 points entre 2019 et 2020**
- Il atteint **61 %** pour l'année 2020.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur est en **progression depuis 2016**
- En 2020, la part des femmes est de **46 %**, contre 44 % en 2019.

- Le ministère chargé des Affaires sociales a **atteint l'objectif légal de 40 %** et n'est soumis à **aucune contribution financière**.

# Agriculture



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé de l'Agriculture entre 2016 et 2020 .....

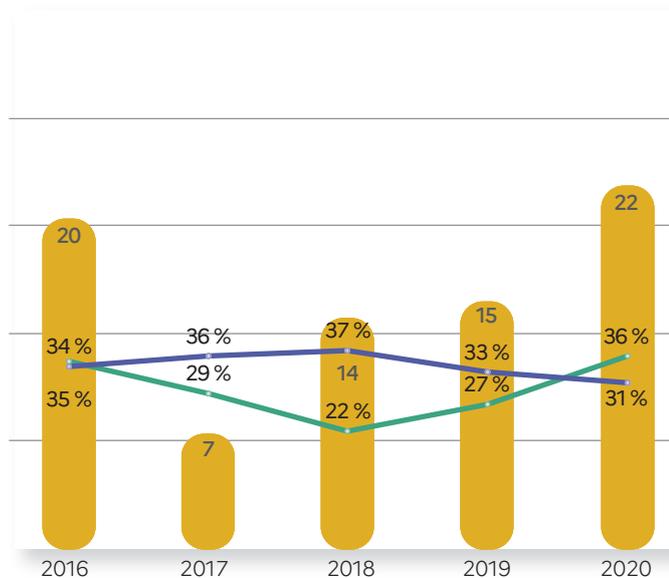
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a connu une **augmentation** significative de 8 points entre 2019 et 2020.
- Ce taux atteignait 40 % en 2019.
- Il atteint 48 % en 2020.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur est en **constante progression** depuis 2018.
- En 2020, la part des femmes est de 41 % (contre 38 % en 2019).

- Le ministère de l'Agriculture a atteint l'**objectif légal** de 40 % et n'est soumis à aucune contribution financière.

# Culture



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé de la Culture entre 2016 et 2020 .....

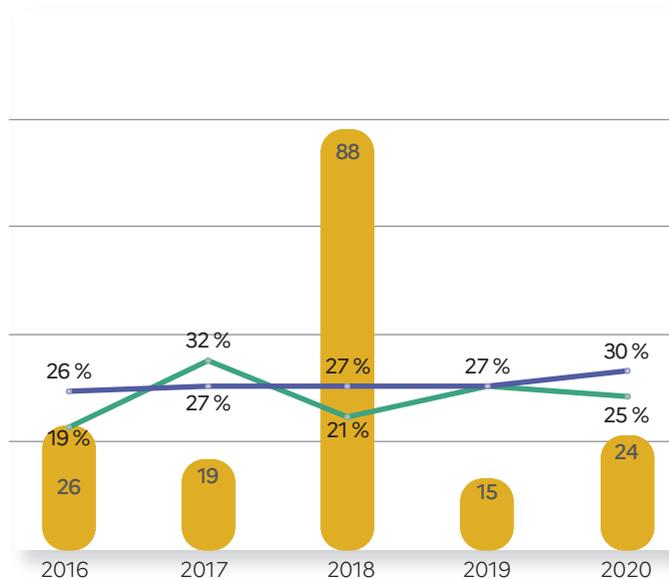
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a **augmenté de 9 points** entre 2019 et 2020.
- Il atteint **36 %** en 2020.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur a quant à lui **diminué de 2 points** pour atteindre **31 %** en 2020.

- Le ministère de la Culture **n'a pas atteint l'objectif légal de 40 %** mais n'est pas soumis à une contribution compte tenu de la règle de calcul de l'arrondi à l'unité inférieure.
- En 2019, le ministère était soumis à une contribution financière de **180 000 euros**, équivalent à **2 unités manquantes**.

# Armées



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé des Armées entre 2016 et 2020 .....

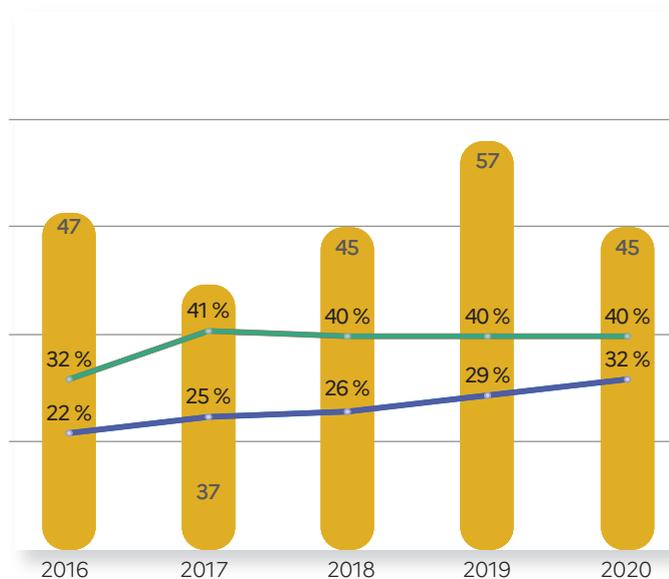
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a légèrement diminué pour atteindre 25 % en 2020, contre 27 % en 2019.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur a augmenté de 3 points de 2019 à 2020 pour atteindre 30 %, après une stagnation à 27 % pendant 3 ans.

- Le ministère des Armées n'a pas atteint l'objectif légal de 40 % et est soumis à une contribution financière de 270000 euros (pour 3 unités manquantes).

# Écologie



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé de l'Écologie entre 2016 et 2020 .....

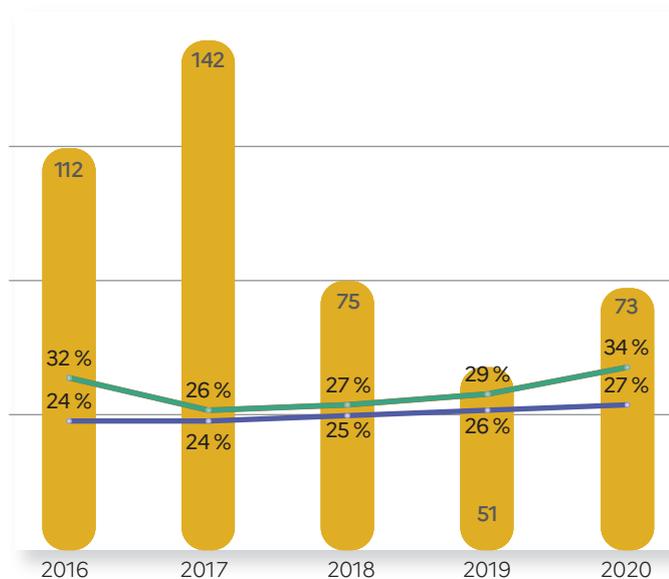
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines se maintient depuis 2018 à 40 %.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur ne cesse d'augmenter.
- Cette part atteint 32 % en 2020.

- Le ministère de l'Écologie a **atteint**, l'objectif légal de 40 % et n'est soumis à aucune contribution financière.

# Économie et finances



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé de l'Économie et des Finances entre 2016 et 2020 .....

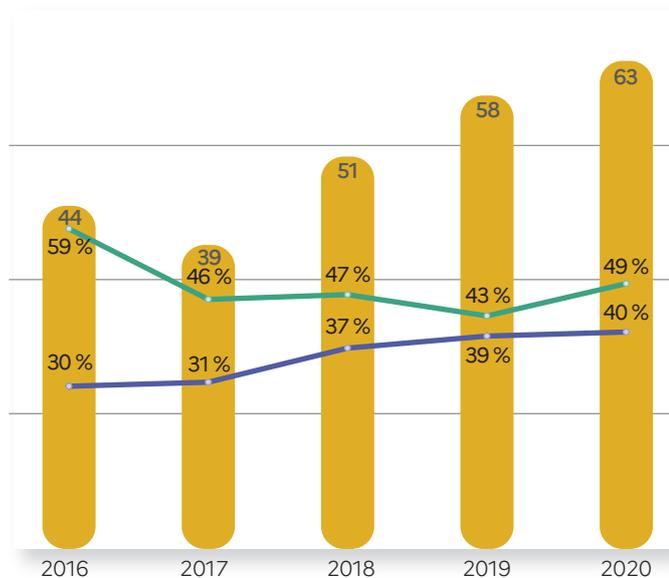
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Après un déclin en 2017, le taux de primo-nominations féminines n'a eu de cesse de **progresser** pour atteindre **34 % en 2020**.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur atteint **27 % en 2020**.

- Le ministère de l'Économie et des Finances n'a **pas atteint l'objectif légal de 40 %** et doit s'acquitter d'une pénalité financière de 360 000 euros, correspondant à 4 unités manquantes.
- Cependant, ce montant est moindre qu'en 2019 où il atteignait 450 000 euros.

# Éducation nationale



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé de l'Éducation nationale entre 2016 et 2020 .....

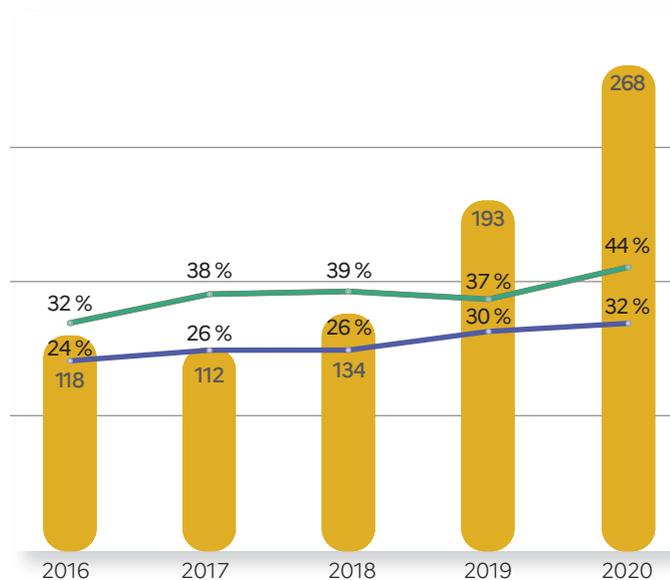
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a **augmenté de 6 points** entre 2019 et 2020.
- Il est de **49 %** en 2020.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur a **augmenté d'1 point** depuis 2019 et se porte à **40 %** en 2020.

- Le ministère de l'Éducation nationale a **atteint l'objectif légal de 40 %** et ne doit s'acquitter d'aucune contribution financière.

# Intérieur



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère de l'Intérieur entre 2016 et 2020 .....

- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a **augmenté de 7 points** entre 2019 et 2020.
- Il est de **44 %** en 2020.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur a **augmenté de 2 points** de 2019 à 2020.
- Elle atteint **32 %** en 2020.

- Le ministère de l'Intérieur a **atteint l'objectif légal de 40 %** et n'est donc pas soumis à une contribution financière.

# Justice



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein du ministère chargé de la Justice entre 2016 et 2020 .....

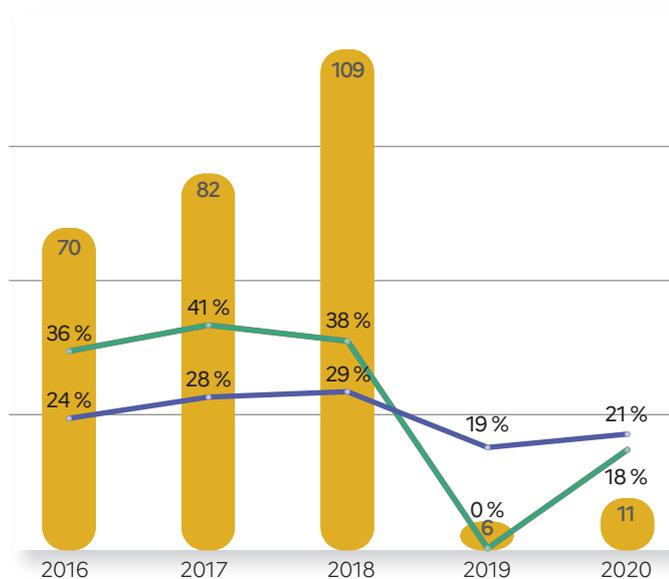
- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a baissé de 4 points entre 2019 et 2020.
- Il atteint 36 % en 2020.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur a chuté de 5 points entre 2019 et 2020.
- Elle atteint 36 % en 2020.

- Le ministère de la Justice n'a pas atteint l'objectif légal de 40 % mais n'est pas soumis à une contribution financière compte tenu de la règle de calcul de l'unité à l'arrondi inférieur.

# Services du Premier ministre



Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant au sein des Services du Premier ministre entre 2016 et 2020 .....

- Nombre total de primo-nominations
- Part des femmes primo-nommées
- Part des femmes en fonction au 31 décembre

- Le taux de primo-nominations féminines a augmenté de 18 points de 2019 à 2020.
- Il atteint 18 % en 2020.

- La part des femmes occupant un emploi supérieur n'est pas représentative en raison d'un changement de périmètre (transfert des emplois de DDI au ministère de l'Intérieur).

- Les Services du Premier ministre n'ont pas atteint l'objectif légal de 40 % et sont contraints de verser une pénalité financière de 180000 euros pour 2 unités manquantes.

Plus d'informations sur  
[www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'administration et  
de la fonction publique**